



p.4 Zoom asso
« Place à la danse »



p.11 Rétro Mené
Les derniers moulins à eau...



p.9 Solidarité
Cap'Age : animation et convivialité !

Temps d'Activités Périscolaires Comment ça marche? p.4



 p. 5, 6 et 7

Présentation du nouveau conseil communautaire

Nouveaux tarifs pour l'accueil de loisirs

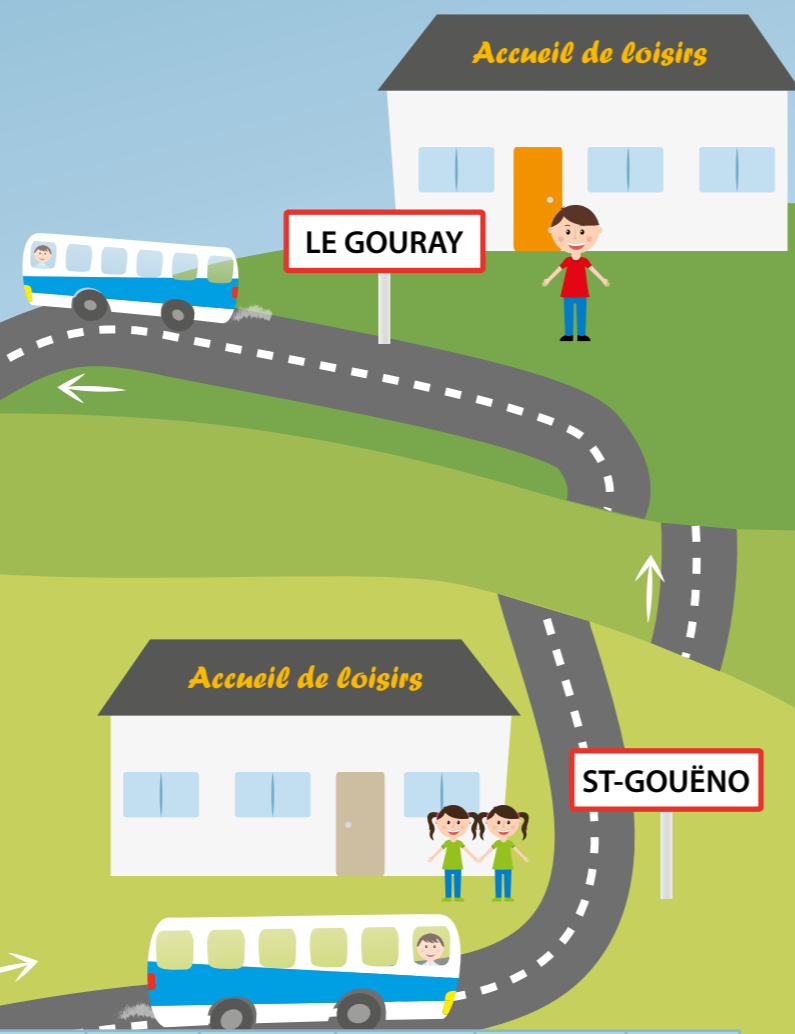
à partir du lundi 7 juillet 2014

le prix de la journée en accueil de loisirs est désormais basé sur votre Quotient Familial*

Chaque foyer paye en fonction de son propre Quotient Familial (QF)

EXEMPLE D'UN PRIX À LA SEMAINE - Été 2014
Un couple avec 3 enfants (2 jumelles de 3 ans et 1 garçon de 7 ans) habite Plessala. Le matin, les trois enfants prennent le car communautaire à Plessala. Les jumelles sont déposées à l'Accueil de Loisirs de St-Gouëno et le grand à celui du Gouray. Tous les trois sont redéposés le soir à Plessala. Les enfants sont inscrits pour 5 jours (une semaine).

Quotient Familial	QF = 508€	QF = 730€	QF = 1140€	Foyer hors Communauté de communes
Tarif 2013	56,25€	56,25€	56,25€	68,60€
Tarif 2014	30€ ↘	40€ ↘	60€ ↗	80€ ↗



Montant du Quotient Familial		T1	T2	T3	T4	T5
		≤ 512	513 ≤ 629	630 ≤ 835	836 ≤ 1137	≥ 1138
Habitant de la Communauté de communes du Mené	1 Journée 9h00 - 17h30 avec repas	6,00€	7,00€	8,00€	10,00€	12,00€
Habitant hors Communauté de communes du Mené	1 Journée 9h00 - 17h30 avec repas	16,00€				

Nouveaux tarifs pour une journée en accueil de loisirs

Comment obtenir votre Quotient Familial?

1/ Vous êtes allocataire

de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
Connectez vous sur le site internet www.caf.fr ou www.msa.fr
et laissez-vous guider depuis votre compte pour obtenir une attestation de Quotient Familial.

2/ Vous n'êtes pas allocataire ou n'avez pas de connexion Internet

Munissez-vous d'une copie de votre dernier avis d'imposition et prenez contact avec Gabriel Kergosien, Service enfance jeunesse de la Communauté de communes.
Tél : 02 96 31 41 17

Attention, vous devez impérativement fournir le montant de votre quotient familial à la Communauté de communes du Mené. A défaut, le tarif le plus élevé du tableau ci-dessus vous sera appliqué (correspondant à la tranche 5). Soit : 12 € par enfant pour une journée avec repas.

* une nouvelle tarification demandée par la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor et mise en œuvre par la Communauté de communes du Mené



Édito

Une belle locomotive communautaire !

Etre à l'écoute

Prendre les commandes de la collectivité, c'est d'abord me mettre à l'écoute d'un conseil communautaire dont j'ai pu constater avec satisfaction que l'enthousiasme est resté intact. Nous en aurons d'ailleurs bien besoin pour poursuivre les nombreux projets déjà engagés.

Citons par exemple dans le domaine de l'enfance et de l'action sociale : la nouvelle organisation des temps périscolaires (lire P 4), la mise en service des maisons de santé de Collinée et de Plessala, l'acquisition du foyer logement de Langourla et les animations Cap'Age (lire P 9).

L'action communautaire continuera par ailleurs à soutenir l'économie locale qui, avec l'agriculture, l'agroalimentaire, l'artisanat, le commerce et les énergies renouvelables, dispose de vrais atouts.

Côté cadre de vie et environnement, les choses bougent, elles aussi. Une étude sur l'urbanisme et la réhabilitation de l'habitat en centre bourg démarre prochainement. Quant aux assainissements non-collectifs, un nouveau programme de mise aux normes va bénéficier du soutien de l'Agence de l'eau.

Enfin, notre collectivité n'échappera pas à la réflexion liée à la future réforme territoriale.

Vous l'aurez compris, pour mener à bien tous ces projets, je vais avoir besoin de l'aide de tous mes collègues et de tout le personnel communautaire. Bref, faire le « Plein d'Énergie » pour avancer ensemble à bord de notre belle locomotive.

Plus que jamais, le Mené doit rester ce territoire ouvert et dynamique où il fait bon vivre !

Bonne lecture à tous.

Jacky Aignel

Président de la Communauté de communes du Mené

Les élections municipales de mars dernier ont apporté des changements dans nos communes et par la même occasion, un renouvellement du conseil communautaire.

Je remercie de leur confiance mes collègues délégués qui m'ont élu à la présidence.

Avant d'ouvrir des perspectives sur la nouvelle mandature, félicitons et remercions mes deux prédécesseurs. Tout d'abord, Michel Fablet qui a su montrer la voie, autrement dit, mettre la locomotive communautaire sur les rails.

Ça n'a pas été facile de construire cette nouvelle entité, il aura fallu toute sa persévérance pour y parvenir et lui donner sa vitesse de croisière.

Quant à Jean-Pascal Guillouët, il a su prendre le train en marche comme on dit, aller au charbon et en mettre plein le foyer de notre locomotive. Quelle énergie ! Toujours à la recherche de nouvelles idées pour faire progresser le territoire. Aujourd'hui, la Communauté de communes du Mené, en dépit de sa petite taille, peut s'enorgueillir de ses réalisations, mêmes comparées à celles d'autres intercommunalités plus importantes.

A tous les deux, nous pouvons dire sincèrement merci !

Le Plein d'Énergie N° 19

Magazine de la Communauté de communes du Mené • La Croix Jeanne Even - BP 3 • 22 330 Collinée
Tél. : 02 96 31 47 17 • Fax. : 02 96 31 47 27 • Courriel : accueil@mene.fr • Site : www.mene.fr

Responsable de la publication : commission communication
Reportages, rédaction et photos : Pierre-Yves JOUYAUX - 06 98 83 34 91 - www.proxi-pyj.fr
Crédits photos : Pierre-Yves JOUYAUX, Yvonne DESRIAC, ODCM
Maquette : Mobius-infographie - Le Gouray - 06 21 60 01 68 - www.mobius-infographie.com
Impression : Imprimerie Le Maire - Merdrignac - 02 96 28 41 54



Couverture

La Communauté de communes du Mené s'est impliquée dans l'organisation, le suivi des Temps d'Activité Périscolaires (T.A.P.)

p.2 Informations communautaires

• Nouveaux tarifs pour l'accueil de loisirs

p.3 Edito

• par Jacky Aignel, Président de la Communauté de communes du Mené

p.4 Enfance Jeunesse

• Semaine de 4 jours et demi à l'école : Le point sur les temps d'activités périscolaires

p.5/7 Comment fonctionne le nouveau conseil communautaire ?

• Créée en 2000, la Communauté de communes du Mené (CCM) fait désormais partie du quotidien des habitants de son territoire. Mais derrière la visibilité de ses services comme des projets et des actions qu'elle mène sur le terrain, se cache les décisions prises par le conseil communautaire

p.8 Développement économique

• Mené Construction : « l'envie de faire vivre le pays »
• Nicolas Hartmann, nouvel animateur économique

p.9 Solidarité Santé

• Cap'Age : animations pour les personnes isolées
• Parcours vers l'emploi : Un « chantier école » sur le site Géotexia

p.10 Culture - loisirs

• Place à la danse : Depuis 25 ans, le Mené danse Modern Jazz !

p.11 Rétro Mené

• Les derniers moulins à eau

p.12 Kermené vous convie à devenir dégustateur !

Été 2014

Accueils de loisirs :

St-Gouëno : 3 / 6 ans
Le Gouray : 6 / 11 ans
Du 7 juillet au 1^{er} août
et 25 au 29 août 2014

Navette gratuite au départ
des bourgs.

Séjours enfants en juillet.

A Plessala : activités équestres
4 / 6 ans (1 nuit ou 2 nuits)

Séjours à la semaine :

Ambrières Les Vallées (53) :
activités équestres 7 / 11 ans
Merdrignac : activités multisports
9 / 11 ans

Passerelle 11 / 12 ans au Gouray
Animations Cap sports l'après-midi
Renseignements & inscriptions :
Gabriel Kergosien au 02 96 31 47 18

Secteur jeunes :

Chantiers de jeunes : 11/18 ans
tous les après-midis

Séjours semaine en juillet :

Ambrières Les Vallées (53) :
activités équestres 11/17 ans
Merdrignac : multisports 11 / 14 ans
Telgruc /mer (29) :
activités nautiques 14 / 17 ans
Renseignements & inscriptions :
Laure et Quentin au 02 96 31 47 18

Semaine de 4 jours et demi à l'école

Le point sur les Temps d'Activités Périscolaires

Dès la rentrée 2013, Collinée et St-Jacut ont adopté la semaine de 4 jours et demi. Les autres communes du territoire (Plessala, Le Gouray, Langourla, St-Gouëno et St-Gilles) y passeront en septembre prochain.

La Communauté de communes du Mené s'est fortement impliquée dans l'organisation et le suivi des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.). Gabriel Kergosien, responsable du service enfance jeunesse, nous présente les principaux points de ce nouveau dispositif.



Musique, arts plastiques, sports, éveil corporel ou relaxation : tous les Temps d'Activités Périscolaires sont encadrés par du personnel formé aux disciplines proposées. De plus, sur chaque site, une personne coordinatrice (déchargée d'animation) dirige ce temps et assure la sécurité des enfants, à l'image de Corinne Lucas, présente à cette séance d'éveil corporel animée par Franck Lemeslé à St-Jacut du Mené.

Pourquoi avoir créé des Temps d'Activités Périscolaires ?

C'est pour raccourcir le temps d'enseignement journalier des enfants et favoriser leur réussite scolaire que le gouvernement a relancé la semaine de 4 jours et demi. Cette diminution horaire a imposé aux communes de les prendre en charge sur des créneaux appelés « Temps d'Activités Périscolaires ». Ces temps facultatifs peuvent se dérouler après la pause du déjeuner ou les cours de l'après-midi. Leur gratuité est conseillée, mais pas obligatoire.

communaux. Ces réunions ont permis d'acter nombre de décisions concernant notamment : les objectifs de ces temps d'activités, la gratuité des animations, les intervenants concernés, les horaires et les locaux mis à disposition.

Qui encadre ou va encadrer les enfants ?

Quatre possibilités : du personnel communal ou intercommunal, des salariés associatifs (sous conventions avec la Communauté de communes) ou des intervenants extérieurs. Il est important de préciser que tous ces personnels ont été formés pour pouvoir animer les activités proposées.

De plus, chaque T.A.P. se déroule sous la responsabilité d'un coordinateur diplômé. Déchargé d'animation, il veille au bon fonctionnement du temps et assure, par sa simple présence, la sécurité des enfants. Cependant, la Communauté de communes ne met de personnel à la disposition des communes que pour les élèves de primaires.

Qu'en est-il alors des élèves de maternelle ?

Ce sont les Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles (Atsem), employés communaux, qui encadrent les enfants. A ce titre, les communes leur proposent de suivre des formations spécifiques pour pouvoir animer les temps

d'activités. La Communauté de communes, pour sa part, regroupe les demandes de formation de ces personnels afin d'en réduire le coût.

Quelle principale leçon avez-vous tirée de l'expérience sur Collinée et St-Jacut ?

Que pour rassurer les parents, il est capital qu'ils sachent à qui leurs enfants sont confiés. Nous avons donc décidé la création d'un livret présentant tous les animateurs et leurs disciplines respectives. Ce livret sera remis à chaque famille en début d'année.



Comment fonctionne le conseil communautaire ?



Nouvelle mandature 2014-2020

Installation du nouveau conseil communautaire, mercredi 16 avril 2014. Après le discours du Président, Jacky Aignel, élection des vice-présidents.

Composé d'élus municipaux, le conseil communautaire est chargé de mettre en œuvre les compétences qui lui ont été déléguées par les communes regroupées au sein de la Communauté de communes du Mené.

Créée en 2000, la Communauté de communes fait désormais partie du quotidien des habitants du Mené. Mais en amont des services rendus sur le terrain comme des projets et des actions menés par la collectivité, le conseil communautaire délibère et prend des décisions.

L'occasion, en ce début de mandature, de rappeler le rôle du conseil communautaire et ses domaines d'intervention.

Le conseil communautaire

Le conseil communautaire de la Communauté de communes du Mené (CCM) est composé de 24 membres représentant les 7 communes. Il est l'organe décisionnaire de la CCM. Ses membres, les conseillers communautaires, gèrent les affaires par délibérations.

Le conseil communautaire se substitue donc aux conseils municipaux des communes adhérentes, dans la limite des compétences transférées à l'intercommunalité (voir tableau ci-contre). Chaque conseil municipal conserve, quant à lui, son pouvoir décisionnel sur les compétences qu'il a gardées. Les rôles des deux échelons - communal et intercommunal - étant ainsi clairement définis.

Les commissions

Les compétences exercées par la Communauté de communes sont regroupées au sein de commissions thématiques ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux. Leurs travaux permettent l'élaboration des projets soumis au vote du conseil.

Le bureau

Composé d'un Président et de 6 Vice-Présidents élus par le conseil (voir photo), il veille à la mise en œuvre des projets votés.

Les compétences communautaires

Enfance jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> Animation du Relais Parents Assistants Maternels Gestion du multi-accueil et mise en œuvre des centres de loisirs Animation des espaces jeunes
Economie	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des chefs d'entreprises Aides aux entreprises Création et gestion des zones d'activités
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Assainissement non collectif Déchets ménagers Gestion des milieux aquatiques Plantations de haies bocagères
Action sociale	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées EHPA Réalisations d'études Portage de repas à domicile
Culture	<ul style="list-style-type: none"> Actions culturelles à destination des enfants et jeunes Animation du réseau des bibliothèques
Logement	<ul style="list-style-type: none"> Gestion d'un parc locatif
Equipements publics	<ul style="list-style-type: none"> Equipements sportifs couverts Bâtiments de l'école de musique Maison de l'enfance de St-Gouëno et accueil de loisirs du Gouray
Activités associatives	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux associations dont l'action couvre au moins le territoire de la Communauté de communes
Mutualisation des moyens et services	<ul style="list-style-type: none"> Mutualisation de moyens humains : animateurs enfance jeunesse, énergie renouvelable...

Le nouveau Conseil communautaire



Le Président

Jacky Aignel
Maire de St-Gouëno

Les Vice-Présidents



Joseph Sauvé
Vice-président en charge de l'action sociale
Maire de Plessala



Gérard Daboudet
Vice-président en charge de la culture, vie associative et communication
Maire de Collinée



Martine Pelan
Vice-président en charge de l'éducation
Maire de St-Gilles-du-Mené



Michel Fablet
Vice-président en charge de l'environnement
Maire du Gouray



Claude Perrin
Vice-président en charge des travaux et patrimoine
Maire de St-Jacut-du-Mené



Michel Ulmer
Vice-président en charge de l'urbanisme et du logement
Maire de Langourla



Julien Sagory
Commission « Economie et gestion des compétences »
CM* à Plessala



Marie-Thérèse Massot
Commissions « CIAS Education »
CM à Plessala



Roselyne Rocaboy
Commissions « Economie et gestion des compétences, Culture, vie associative et communication »
CM à Plessala



Thomas Soulabaille
Commissions « Education, Culture, vie associative et communication »
CM à Plessala



Bernard Chapin
CM à Le Gouray



Nathalie Soulabaille
Commissions « CIAS Mobilité »
CM à Le Gouray



Nicolas Beunel
Commissions « Travaux et patrimoine, Environnement, Urbanisme et logement Mobilité »
CM à Le Gouray



Arlette Hingant
Commission « CIAS »
CM à St-Gouëno



Gilles Rault
Commissions « Environnement, Economie et gestion des compétences »
CM à St-Gouëno



Daniel Besnard
Commission « Travaux et patrimoine »
CM à Langourla



Daniel Lefeuvre
Commissions « Travaux et patrimoine, Environnement, Urbanisme et logement »
CM à Langourla



Annie Louail Urvoy
Commissions « CIAS, Education, Environnement, Culture, vie associative et communication »
CM à St-Jacut-du-Mené



Rémy Tertre
Commissions « Travaux et patrimoine, Education Culture, vie associative et communication »
CM à St-Jacut-du-Mené



André Chérel
Commissions « CIAS, Travaux et patrimoine, Environnement, Culture, vie associative et communication »
CM à Collinée



Yvon Perrin
Commissions « Travaux et patrimoine, Economie et gestion des compétences, Urbanisme et logement »
CM à Collinée



Anne-Marie Le Maître
Commission « CIAS »
CM à St-Gilles-du-Mené



Jean-Paul Ollivro
Commissions « Environnement, Economie et gestion des compétences »
CM à St-Gilles-du-Mené

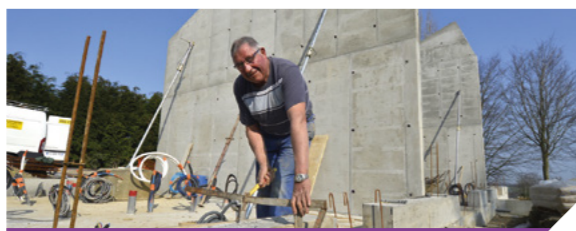


* CM : conseiller communautaire

Mené Constructions

« L'envie de faire vivre le pays »

Après Samuel Berhault en 2013 (électricien-plombier-chauffagiste), Eric Plestan, dirigeant de « Mené Constructions », est le second chef d'entreprise à miser sur le parc d'activités de la Ville es Goupines pour assurer le développement et l'avenir de sa société. Rencontre.



Performante sur la mise en œuvre et le respect des nouvelles normes énergétiques (RT 2012), Mené Constructions réalise actuellement la partie terrassement et gros œuvre de 15 maisons solaires sans dépense d'énergie. Un programme de logements sociaux porté par la Communauté de communes du Mené. (Sur cette photo, le chantier de Collinée - 13 mars 2014).

« J'ai toujours vécu au Gouray et j'ai de bonnes raisons d'y rester, à commencer par l'envie de faire vivre mon pays ! », confie Eric Plestan en souriant. En 2003, il a repris les rênes de l'entreprise familiale succédant ainsi à son père et à son grand-père.

« Mon père s'était installé à l'Épinette en 1969 (un quartier excentré du Gouray aux portes de Collinée). Mais le terrain tout en longueur et en pente a fini par poser problème. Les manœuvres de camions et les livraisons sont devenues complexes, voire dangereuses. Et puis en 25 ans, ça a beaucoup construit dans ce quartier... Désormais, notre activité ne perturbera plus la vie des habitants ».

Situé à l'intersection de deux départementales, le parc de la Ville es Goupines offre une excellente visibilité aux entreprises. « De plus, sans avoir quitté le territoire communautaire, où nous

conservons une part importante de notre clientèle, nous nous sommes rapprochés de secteurs porteurs pour l'entreprise (Broons, Dinan, Erquy ou St-Brieuc) ».

Avec 800 m² de bâtiments sur 6500 m² de terrain, Mené Constructions dispose aujourd'hui d'un équipement adapté, lui facilitant la gestion de son matériel de chantier et de ses stocks.

Mené Constructions :
Créée en 1989 (de père en fils depuis 1936)
8 salariés - 1 dirigeant : Eric Plestan, 45 ans
Activités : maçonnerie, béton armé terrassement, assainissement
Clientèle : particuliers - collectivités / neuf et rénovation
Marché prospecté : 50 km autour du Gouray
Transfert à la Ville es Goupines : été 2014
Montant de l'investissement : 420 000 €
Aide communautaire : 20 000 €
Contact : 02 96 31 41 06
Email : mene-constructions22@orange.fr
www.mene-constructions.fr

nouvel animateur économique

Nicolas Hartmann

C'est en janvier 2014 que Nicolas Hartmann, âgé de 31 ans, a pris ses fonctions et a remplacé Sébastien Guillemard au poste d'animateur économique du territoire.

Titulaire d'un Master2 en Développement Local, Nicolas a précédemment occupé un poste d'animateur économique dans deux communautés de communes : à Pauillac en Gironde et à Dol de Bretagne.

Puis en 2013, après quelques mois passés au service Relations Publiques de Rennes Métropole, il a fait le choix d'intégrer la Communauté de communes du Mené.

« J'avais très envie de retrouver une structure à taille humaine où je me sens plus à l'aise pour travailler parce qu'il y a cette vraie proximité des élus et des décideurs locaux. J'apprécie également de pouvoir réinvestir l'expérience professionnelle acquise à Pauillac et Dol de Bretagne.

Ce sont aussi des territoires à dominante rurale comme le Mené, mais où il existe une vraie envie d'entreprendre... ».

Les principales missions de Nicolas Hartmann sont :

- promouvoir le territoire communautaire et en particulier : démarcher les entreprises et projets d'entreprises en lien avec les énergies renouvelables et/ou les économies d'énergie pour les inciter à venir s'installer sur le parc d'activité Menerpôle au Gouray.
- accompagner les entreprises locales dans leurs projets de création, de développement ou de transmission.
- se mettre au service des unions commerciales du territoire : les conseiller, les assister, les aider à se structurer.

Contact : Nicolas Hartmann, animateur économique
Tél. 02 96 31 47 17 - nicolas.hartmann@mene.fr
www.mene.fr



Pont bascule à St-Gouëno

Dans une démarche active de soutien aux agriculteurs du territoire, la Communauté de communes a remis en service, en juillet 2013, le pont-basculé situé à l'entrée de la zone d'activités du Pontterret à St-Gouëno. Equipé d'une borne de pesage automatique à énergie photovoltaïque, il permet à ses utilisateurs d'effectuer des pesées, à volonté, de jour comme de nuit.

Pour en bénéficier, il suffit de vous procurer auprès de la Mairie de St-Gouëno, et pour la somme de 5 €, l'un des 80 badges encore disponibles.
Tél : 02 96 34 43 44

Subventions communautaires Subventions aux entreprises (Entre août 2013 et mars 2014)

- Sonia Potin**
Première installation en agriculture à Plessala
Subvention 3 000 €
- Gilles Martin**
Reprise d'une boulangerie à Plessala
Subvention 20 000 €
- Sophie et Ludovic Blanfuné**
Réouverture du bar-épicerie «La Boussole» à St-Gilles du Mené
Subvention 3 437 €
- Erwan Hamayon**
Acquisition et réhabilitation d'un local artisanal à Plessala
Subvention 20 000 €
- Loriane Lambot**
«Saint Gilles Autos»
Subvention 1 000 € pour création d'un emploi en CDI
- Pascaline Deniel**
Acquisition et réhabilitation d'un local commercial à Plessala
Subvention 15 900 €



Nicolas Hartmann

Cap'Age : animations pour les personnes isolées

« Ça fait du bien de voir du monde »



Quentin Sallou anime un après-midi Cap'Age. Séance de gymnastique douce et de travail sur la mémoire à partir de balles de couleurs.

Déjà presque un an que l'opération Cap'Age a débuté sur le territoire de la Communauté de communes. Ce dispositif destiné aux personnes fragilisées dépend du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et de la Fédération Départementale Familles Rurales (FD22). « Il s'adresse en particulier aux personnes peu autonomes ou qui, suite à un problème de santé ou à un traumatisme (hospitalisation, perte du conjoint), ont tendance à se refermer sur elles-mêmes ou à ne plus sortir, indique Hélène Prigent, chargée de mission auprès

du CIAS. Tout en respectant leur désir de rester vivre chez elles, Cap'Age leur propose de reprendre goût à la rencontre en prenant part à des animations ».

Le principe ? « Il est très simple, explique Quentin Sallou, animateur des séances. Le matin, nous téléphonons à la personne pour lui rappeler que nous allons venir la chercher en début d'après-midi (voir photo en couverture). Une fois au complet, le groupe se retrouve vers 14 h dans une salle mise à sa disposition ». Il est très important de rappeler que l'objectif principal de ces après-midi est de créer un moment de convivialité : « ça fait du bien de voir du monde, c'est toujours mieux que de parler aux murs », confie en souriant une participante.

« Je commence par proposer de la gym douce et des petits jeux de mémoire, explique Quentin, puis l'animation se met en place : jeux de société, discussions à thème, travaux manuels... Enfin, après avoir partagé un bon goûter, chaque participant est ramené à son domicile entre 17 h et 17 h 30 ».

L'opération Cap'Age se déroule une fois par mois, un jeudi par secteur :
Collinée/Le Gouray (1er jeudi du mois)
Plessala (2ème jeudi)
St-Jacut/Langourla (3ème jeudi)
St-Gilles/St-Gouëno (4ème jeudi).
Pour y participer, contactez Quentin Sallou au 02 96 31 47 17.

Parcours vers l'emploi :

Un « chantier école » sur le site Géotexia

Tout est parti d'une idée simple et généreuse : « en fonctionnant, notre unité de méthanisation produit de l'eau chaude⁽¹⁾ », indique les responsables de Géotexia à St-Gilles du Mené. « Pourquoi ne pas utiliser cette énergie thermique gratuite pour chauffer des serres ? Mieux, pourquoi ne pas profiter de la mise en place de ces cultures sous serres comme support d'un projet à vocation sociale ? ».

Il n'en fallait pas plus pour que les élus communautaires saisissent la perche qui leur était tendue... L'Adalea, une association départementale travaillant sur l'insertion professionnelle, a été sollicitée, puis un chargé de mission a réalisé une étude de faisabilité sur les débouchés d'une production légumière. Un partenariat s'est ensuite noué entre les différents financeurs⁽²⁾ du projet et l'Adalea, organisme chargé de le piloter.

Depuis le mois de mars 2014, dix personnes ont commencé à donner corps à ce chantier école. Il s'agit de jeunes de moins de 26 ans suivis par la Mission Locale ou bien

d'adultes au chômage suivis par Pôle Emploi ou le Conseil Général. Le plus souvent, ils se trouvent en situation de décrochage.

Tout en travaillant à installer l'outil de production : pose de clôture, aménagement paysager, préparation des terres, montage des serres, installation du chauffage et de l'irrigation, ils doivent construire un projet professionnel et un plan d'actions pouvant déboucher sur un emploi ou une formation qualifiante. Leur semaine de travail se divise en deux temps : 21 h sur le chantier et 14 h de formation en salle, le tout réparti sur une période de 4 à 6 mois. De plus, chaque

personne doit effectuer 3 à 5 semaines de stage dans différentes entreprises.

Dans un second temps, en 2015, le chantier école devrait aboutir à la création d'une structure de l'économie sociale et solidaire. Evolution logique d'un projet d'insertion que le Plein d'Énergie ne manquera pas de vous faire suivre !

(1) Notamment de l'eau basse température (40° - 60°) mal valorisée jusqu'à présent.

(2) Les financeurs sont : le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté de communes du Mené pour le fonctionnement, la formation et les coûts pédagogiques (91 250 € sur 10 mois) - la Communauté de communes du Mené et l'État pour l'investissement en matériel (serres, matériel d'irrigation...) pour un montant de 300 000 €.

Les dates à retenir cet été



Concert de l'Orchestre de Bretagne
Théâtre de verdure à Langourla

Thème « Nature et Bretagne »
Symphonie pastorale de Beethoven

Dimanche 22 juin 2014 en matinée
Tarifs 15€ (12€ sur réservation)
Tarifs réduit 8€

Gratuit pour les moins de 13 ans



M'né le barouf

Fête de la musique
A St-Gilles du Mené

Dim. 29 juin 2014
à partir de 12h

Restauration sur place

Programmation :

Les ramoneurs de menhirs, Epsylon Talco, M Shaddy & Under the tree, Julien Tiné

Gratuit



Jazz in Langourla
à Langourla

Le rendez-vous bucolique des amoureux et passionnés du jazz !

Programmation et réservation :
www.jazzinlangourla.asso22.fr
Week-end 8,9 et 10 août 2014

Zoom Asso : « Place à la danse »

Depuis 25 ans, le Mené danse Modern Jazz !



S'initier au Modern Jazz avec « Place à la danse » : souplesse, énergie et rythme... le tout en musique, s'il vous plaît !

« Les premiers cours de danse à Plessala remontent à 1986 », se souvient Séverine Dieulesaint, actuelle présidente de « Place à la danse ». L'atelier faisait alors partie de différentes animations proposées par le Foyer Culturel. « Mais, c'est en 1989 que Sylvaine Berruyer a commencé à nous donner des cours de Modern Jazz ». Depuis, le succès de son enseignement ne s'est pas démenti et l'association, créée en 2006, lui est restée fidèle. Tant et si bien qu'aujourd'hui, Sylvaine accueille dans ses groupes de danseuses de nombreuses mamans, mais aussi leurs filles. « Maryline, Delphine, Laëtitia, Emilie : elles étaient déjà là quand j'ai démarré et le sont toujours ! », se félicite la professeure. On vient de tout le Mené pour se bouger sur du Modern Jazz à Plessala. Quelque 150 adhérentes se répartissent en 10 groupes de danseuses.

L'initiation débute à partir de 4 ans. Quant à certaines pratiquantes, très assidues, elles ont désormais passé la cinquantaine...

Concilier plaisir et technique

« Jusqu'à l'âge de 8 ans, l'approche est essentiellement ludique, précise Sylvaine. Ensuite ça devient plus technique, sans toutefois oublier la notion de plaisir, parce que chaque danseuse - quel que soit son niveau - doit y trouver son compte ».

Un plaisir qui n'enlève rien à l'exigence d'une discipline sportive et artistique : « c'est très physique et ça permet aux enfants comme aux adultes de travailler à la fois souplesse, énergie et rythme, le tout en musique !

De plus, pour certaines petites filles : danser avec ou devant les autres, tout comme participer au spectacle de fin d'année, peut les aider à gagner en confiance ! ».

Par ailleurs, « Place à la danse » propose chaque année à ses adhérentes d'assister à un spectacle (avec prise en charge du transport). « Le 18 avril dernier, nous sommes allés au Quai des Rêves à Lamballe découvrir « Chut » de la compagnie d'Icidence », souligne Sylvaine pour conclure.

« Place à la danse »
Année de création : 2006
Adhésion : 80 € / an
Où ? A Plessala, rte de St-Gouëno.
Cours : mercredi, jeudi et samedi

Subventions annuelles.
Commune de Plessala 1 500 €
Communauté de communes 1 500 €
Conseil Général 3 000 €

Professeure salariée : Sylvaine Berruyer (depuis 1989)
Spectacle de fin d'année :
Gala au Palais des congrès de Loudéac (années impaires)
Spectacle à la salle Mosaique de Collinée (années paires).
Contact et renseignements :
Séverine Dieulesaint : 06 76 53 28 66

Gala de danse à Collinée

Salle Mosaique
Organisation : « Place à la danse »

Mardi 24 et vendredi 27 juin 2014 à 20h30
Tarif unique : 5€
Réservation conseillée : 06 76 53 28 66

Le Plein d'Énergie continue à revisiter le passé du territoire. Cinquième escale de ce voyage, la vallée du Léry où tourna l'un des derniers moulins à eau du Mené...

Les derniers moulins à eau

« Fallait picoter les meules ! »

Il y a 60 ans sur les routes de campagne, vous n'aviez aucune chance d'apercevoir un camion se rendre d'élevage en élevage pour remplir des silos d'aliments... Mais vous pouviez très bien croiser Joseph Desriac sur une charrette ramenant des sacs de grain vers la ferme où tournait son moulin. L'un des derniers à être resté en activité dans le Mené.



La roue du moulin en septembre 1992. Joseph Desriac la changea en 1974. Sur les petites rivières comme le Léry, on utilisait souvent une chute d'eau qui entraînait une roue à godets.

Le moulin. Le moulin du Gros Chêne se situe au cœur de la vallée du Léry, petit cours d'eau qui serpente le long de la route du Breton entre Plessala, St-Gouëno et St-Gilles du Mené. Au XIXème siècle, on comptait plus de vingt-cinq moulins sur les trois ruisseaux du secteur se jetant dans le Lié (le ruisseau de Plessala, le Fromené et le Léry).

Les tournées. Revenons au début des années 1950, dans la modeste ferme des Desriac : quelques vaches et cochons, des prés et des champs de céréales destinées à nourrir les bêtes. A l'époque, Joseph fait encore ses tournées sur une charrette tirée par un cheval... « Les cultivateurs lui préparaient les sacs à prendre, se souvient Yvonne. Dans une ferme, Joseph prenait un sac de 40 ou 50 kg, quelquefois deux. Dans une autre, il livrait du grain moulu. C'était toujours comme ça, trois fois par semaine, la tournée lui prenait quatre à cinq heures. Quand il revenait avec sa « chargée de pochées », comme on disait, on la déchargeait et on mettait le moulin à tourner pour moudre le grain ».

La mouture. Le service n'était pas monnayé : « on ne nous payait pas en argent, on prenait la mouture. D'abord on pesait le sac de grain, puis,

une fois moulu, on remplissait ce sac du même poids de grain écrasé. S'il y avait 50 kg de grain au départ, on prenait 8 livres de posson⁽¹⁾ pour nous. Ça servait à nourrir les cochons ».

L'entretien. Régulièrement, quand la surface des meules devenait trop lisse pour bien écraser le grain, il fallait leur redonner une certaine rugosité, refaire les rainures. « Pour ça, il fallait les picoter. Joseph les soulevait à l'aide d'un palan, puis avec une sorte de marteau (marteau à rhabiller les meules), il frappait la surface, en se protégeant avec des gants et des lunettes ».

Il devait aussi lubrifier la roue : « Il avait de la graisse dans un seau et avec une petite palette, il graissait l'axe ».

En 1974, une roue neuve est posée. Joseph l'entretient jusqu'à son départ du moulin en 2008. « Même quand le moulin n'a presque plus tourné, il a continué à s'occuper de la roue en l'humidifiant tous les jours pour éviter qu'elle ne sèche et s'abîme ».



Joseph et Yvonne Desriac en août 1986.



Plus performantes et bientôt équipées de moulins électriques, des minoteries se développèrent au cours du 20ème siècle. Sur cette photo, un camion de sacs de grain devant la minoterie du Moulin neuf à Laurenan en 1938 (Fond de l'Office de Développement Culturel du Mené).



Notre témoin

Originaire de St-Gilles du Mené, Yvonne Desriac, née Presse, âgée de 87 ans. Elle a vécu pendant 57 ans au moulin du Gros Chêne. Yvonne rencontre Joseph, son futur époux, à la ferme familiale où il venait chercher du grain à moudre. Elle s'est installée avec lui au moulin du Gros Chêne à l'âge de 25 ans, le 2 septembre 1952, jour de leur mariage.

C'était comme ça

Ebouillantée. En hiver, il pouvait y avoir des chandelles de glace qui bloquaient les roues du moulin. Joseph devait les ébouillanter pour faire repartir la roue.

Deux roues. Il y avait deux roues : une pour entrainer les meules à blé noir, l'autre pour celles qui moulait la posson*. La farine de blé noir était vendue.

Surveillance. « Quand la trémie à grain était vide, il fallait arrêter le moulin parce qu'à tourner trop vite, les meules en prenaient un coup ! ».

Bief (2). « Une fois par an, il fallait curer le bief. Il mesurait 600 à 700 m. On coupait l'herbe sur les berges et on le désensasait. Des voisins venaient donner la main. Le soir, on partageait un bon repas ».

Electricité. Joseph avait relié une dynamo à une roue du moulin. Le soir, elle permettait d'éclairer la maison. L'EDF n'est arrivée qu'en 1955 dans la vallée.

Camionnette. C'est aussi en 1955 que Joseph s'est acheté une camionnette. « ça allait quand même plus vite ». Ensuite, les agriculteurs sont venus eux-mêmes jusqu'au moulin avec leur tracteur.

Bon souvenir. « J'aimais bien l'ouverture de la pêche. Certains pêcheurs venaient de loin, ils s'arrêtaient discuter ; ils mangeaient là leur casse-croûte et ils nous donnaient chacun une truite ».

(1) Un blé juste écrasé, destiné aux bêtes.

(2) Canal de dérivation permettant de faire tourner la roue du moulin.

Kermené vous convie à devenir dégustateur !

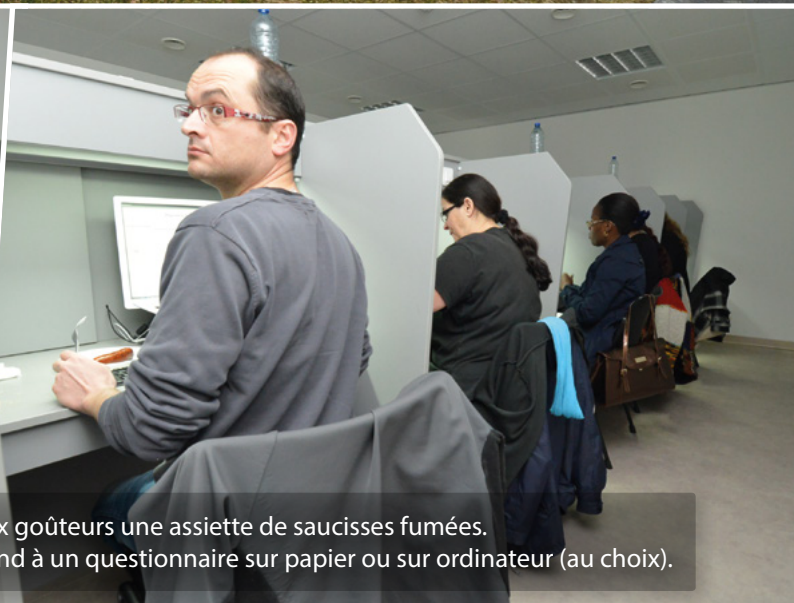
Soucieux de poursuivre l'investissement dans le développement produits et d'améliorer le savoir faire de l'entreprise, Kermené vient d'étoffer son service qualité en s'équipant d'un laboratoire d'analyses sensorielles. Six personnes y sont affectées : un chef de service, un responsable de labo, une technicienne en préparation et achats, une animatrice et deux ingénieurs statisticiens.

« Avec cet outil, Kermené renforce sa capacité à répondre au mieux aux attentes de ses consommateurs », souligne Carole Roquain, directrice qualité et développement produits. Les ateliers de dégustation, d'une durée de 45 minutes, fonctionnent du lundi au vendredi et sont accessibles au grand public (à partir de 12 ans).

L'accès au laboratoire d'analyse sensorielle - Kap Sens - se fait par une passerelle située à l'arrière de ce nouveau bâtiment.



Séance dégustation, vendredi 21 février 2014. L'animatrice passe aux goûteurs une assiette de saucisses fumées. Chaque personne teste le produit dans un box individuel, puis répond à un questionnaire sur papier ou sur ordinateur (au choix).



Une fois testés : le goût, l'odeur, l'aspect du produit ou l'attractivité de l'emballage, les participants informent l'animatrice (à l'aide d'un voyant lumineux) qu'ils sont prêts à goûter autre chose.

Viandes, plats cuisinés et charcuteries mis à part, d'autres produits distribués par l'enseigne E.Leclerc* peuvent également être soumis aux testeurs : épicerie, desserts, etc.

*Kermené est une filiale du Groupement Leclerc

Pour devenir dégustateur :

Renseignements et inscription au 0 800 169 657 / Un colis de produits Kermené est remis en cadeau à chaque participant.

